

Appel A Projet

Financement de micro-initiatives pour développer les meilleures pratiques de gouvernance et de participation dans les OPA

CODE PROJET	NDICI AFRICA 2023 / 442-954
Nom du Projet	Renforcement de la société civile pour la durabilité et la bonne gouvernance de la filière cacao en Côte d'Ivoire
Type d'activités	Microfinancement
Intitulé du service	Appel à propositions de projets pour le financement de micro-initiatives
Type de service	Appel à projet
Durée du service	3 à 6 mois
Délai de soumission	22 février 2025
Adresse de soumission	solidaridad.ci@solidaridadnetwork.org

Subvention UE



Cofinancé par
l'Union européenne



Solidaridad **INKOTA**



Table des matières

1. Contexte	4
2. Objectifs et champ de l'Appel à Projets	5
a. Objectifs de l'Appel à Projets	5
b. Champs d'application de l'Appel à Projets	5
3. Règles applicables au présent Appel à Projets	6
a. Critères de candidature	6
b. Etablissement des propositions	6
c. Demande de renseignements	6
d. Modifications apportées au dossier d'Appels à Projets	6
e. Durée des projets	7
f. Couverture géographique des projets	7
g. Niveau de financement	7
h. Critères d'éligibilité	7
i. Modalités de soumission	7
j. Lieu et date limite de soumission	7
k. Etapes, méthodes d'évaluation et de sélection des projets	7
i. Ouverture et vérification administrative des demandes	7
ii. Evaluation des soumissions	8
iii. Validation de l'analyse des projets par le Comité de Sélection	8
iv. Approbation et sélection définitive des projets par le Comité de Sélection	8
v. Notification de la décision	8
l. Négociations	8
m. Attribution du contrat	8
4. Contenu du dossier de soumission (note d'instruction)	8
a. Informations générales	9
i. Fiche d'identification du projet (Fiche 1 : 1 page)	9
ii. Fiche d'identification des différents participants (Fiche 2)	9
iii. Fiche d'identification du coordonnateur du projet (Fiche 3 : 1 à 2 pages)	9
iv. Fiche d'identification du personnel associé au projet (Fiche 4 : 1 page)	9
b. Offre technique	10
i. Contexte (1 page)	10
ii. Problématique (1 page)	10
iii. Objectifs (1 page)	10



iv. Résultats attendus (1 page)	10
v. Bénéficiaires (1 page maximum)	10
vi. Méthodologie et description des activités du projet (1 page maximum)	10
vii. Partenariats (éventuellement) (1 page + un tableau expliquant les relations entre les partenaires)	10
viii. Impacts du projet (1 page)	11
ix. Chronogramme des activités (1 page)	11
x. Diffusion et valorisation des résultats (1 page)	11
xi. Cadre logique (1 page)	11
c. Offre financière	11
i. Moyens nécessaires au projet	11
ii. Moyens déjà disponibles	11
iii. Budget	11
iv. Dépenses non éligibles	11
v. Dépenses éligibles	12
vi. Plan de décaissement des fonds alloués	12
5. ANNEXES	12



I. Contexte

La chaîne d'approvisionnement mondiale du cacao est confrontée à des défis majeurs en matière de durabilité économique, sociale et environnementale. Pour développer des stratégies efficaces et bien coordonnées afin de résoudre des problèmes tels que la pauvreté des agriculteurs, le travail des enfants et la déforestation, des approches multipartites sont nécessaires. Elles impliquent les secteurs public et privé, ainsi que la société civile des pays producteurs et consommateurs. Cependant, la participation des organisations de la société civile (OSC) et des organisations de producteurs (OPA) de la Côte d'Ivoire, aux dialogues nationaux et internationaux est actuellement insuffisante. Pour relever ce défi, un ensemble d'organisation de la société civile a travaillé ensemble pour renforcer les réseaux entre les OSC et les OPA et accroître leur rôle dans les dialogues politiques dans le cadre d'un projet financé par la GIZ de Septembre 2019 à Mars 2023 ; Ce qui a permis de créer la Plateforme Ivoirienne pour le Cacao Durable (PICD) en 2020. Outre ce premier financement, la plateforme naissante a pu également être soutenue par un financement de la *Forest Governance, Markets and Climate Program* (FGMC) du Royaume-Uni via l'ONG belge Fern.

A l'issue de ces projets, la plateforme se composait de 11 ONG et de 55 organisations de producteurs, représentant environ 97 500 producteurs de cacao (dont 14% de femmes) auxquelles ont été ajoutés environ 45 nouvelles organisations de producteurs et 19 organisations non gouvernementales ainsi que 28 membres des médias.

Le projet de « Renforcement de la société civile pour la durabilité et la bonne gouvernance de la filière cacao en Côte d'Ivoire » mise en œuvre par le consortium formé par Inades-Formation Côte d'Ivoire, Initiatives pour le Développement communautaire et la conservation de la Forêt (IDEF), Solidaridad West Africa (SWA), INKOTA et Fern cofinancé par l'Union Européenne (UE), arrive donc à un moment critique pour s'assurer que le travail des membres de la PICD soit davantage consolidé, professionnalisé et étendu, afin de renforcer la légitimité de la société civile à apporter des solutions innovantes et efficaces pour un secteur cacao durable dans les processus de dialogue nationaux et internationaux.

Le projet est mis en œuvre pendant une période de 03 ans allant de mai 2023 à avril 2026 dans les 13 délégations régionales du Conseil Café Cacao (CCC) en Côte d'Ivoire. L'objectif global de ce projet est de contribuer à la mise en place d'un réseau de la société civile pour un cacao durable en Côte d'Ivoire, en lien avec la société civile européenne et les ISCO.

Plus spécifiquement il s'agit d'améliorer les capacités de communication et de plaidoyer de la société civile ivoirienne, afin qu'elle puisse travailler efficacement sur les défis économiques, environnementaux, sociaux et des droits de l'homme auxquels le secteur du cacao est confronté.

Afin de contribuer à l'obtention d'un outil efficace pour une meilleure mise en œuvre des actions du projet au bénéfice des OSC et des OPA, Solidaridad West Africa (SWA) en accord avec la Délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire lance ce processus par le présent appel d'offres qui a pour objet de décrire les modalités de recrutement des OPA devant bénéficier de

microfinancements (de €1.000 à €5.000) pour la mise en œuvre de projets de développement de la filière pour un cacao durable.

II. Objectifs et champ de l'Appel à Projets

a. Objectifs de l'Appel à Projets

Le présent Appel à Projets vise à soutenir des OPA dans le secteur du cacao et membres de la PICD à promouvoir des méthodes participatives et de développer des exemples de bonnes pratiques de représentativité et de bonne gouvernance en leur sein et au niveau local. Les objectifs sont :

- **Améliorer la gouvernance des OPA** en favorisant des pratiques de gestion transparentes, la redevabilité des dirigeants, et la prise de décisions collectives.
- **Renforcer la participation des membres** à tous les niveaux, en assurant une représentation équitable des jeunes, des femmes, et des groupes minoritaires dans les instances de décision.
- **Développer des outils et mécanismes de participation** innovants et adaptés aux réalités locales (des formations, des ateliers, sensibilisation etc.).
- **Encourager l'apprentissage et le partage d'expériences entre OPA** en facilitant la diffusion de bonnes pratiques.

NB : le financement d'un projet de recherche n'est pas éligible.

b. Champs d'application de l'Appel à Projets

Les types d'activités éligibles sont les suivantes : Réunions, ateliers, production et impression de supports de communication (affiches, flyers, dépliants, photos) ; émissions de radio ; La promotion des thématiques d'actualité sur le cacao durable (RDUE, ARS 1000, lutte contre le travail et la traite des enfants etc.) en vue d'informer les producteurs membres de l'OPA.

Par exemple les activités peuvent porter sur :

- Atelier de Formation et de renforcement des capacités des membres et dirigeants en matière de gouvernance participative, gestion des conflits, et processus de prise de décision inclusifs.
- Réunions pour l'amélioration de la gouvernance de la coopérative par la mise en place de systèmes de gestion transparents et de mécanismes de suivi et de redevabilité (par exemple, plateformes de communication etc.).
- Création et production de supports de communication pour informer les membres sur l'actualité en lien avec le cacao durable (RDUE, ARS1000 etc) les processus de prise de décisions collectives et la transparence des informations au sein des OPA
- Réunions pour la mise en place de système de traçabilité numérique pour faciliter le

paiement des producteurs

- Production de flyer, affiches, dépliants sur le système d'agroforesterie dans les plantations cacaoyères
- Réunion de sensibilisation pour promouvoir la participation et la représentativité des jeunes, des femmes, et des communautés vulnérables dans les instances de décision
- Réunion de partage d'expérience sur les bonnes pratiques de gouvernance et de négociation entre les OPA

III. Règles applicables au présent Appel à Projets

a. Critères de candidature

Peuvent faire acte de candidature au présent Appel à Projets, les Organisations de Producteurs de la filière cacao membres de la Plateforme Ivoirienne pour le Cacao durable (PICD) répondant aux critères suivants :

- Être établi en Côte d'Ivoire et officiellement reconnues et enregistrées
- Ne pas avoir bénéficié de subvention dans le cadre des appels des autres projets de l'Union Européenne (ni en tant que demandeur chef de file ni en tant que co-demandeur)
- Être directement chargé de la préparation de la proposition ;
- Agir individuellement ou en consortium
- Être dûment enregistré comme membre de la PICD
- Présenter une structure de gouvernance claire et démontrer un intérêt manifeste pour l'amélioration des pratiques internes.
- Avoir une capacité minimale de gestion de projet et démontrer un potentiel de développement.
- Proposer des actions réalisables dans un délai minimum de 3 mois à 6 mois

b. Etablissement des propositions

Les soumissionnaires sont tenus de soumettre une proposition rédigée en **français** et présenter des coûts exprimés en **francs CFA**.

c. Demande de renseignements

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions, ou courrier électronique au plus tard, **07 jours avant la date limite de dépôt des propositions**, pour demander des éclaircissements à l'adresse suivante : zacharie.thonon@solidaridadnetwork.org et en copie lantoun@solidaridadnetwork.org.

SWA n'a pas l'obligation de fournir des éclaircissements aux questions reçues après cette échéance. Afin de garantir l'égalité et l'équité, aucune réponse individuelle ne sera donnée aux questions posées. SOLIDARIDAD répondra en temps dans un délai de 72 heures suivant la réception des questions.

d. Modifications apportées au dossier d'Appels à Projets

À tout moment avant la date limite de dépôt des propositions, SWA peut, pour des raisons qu'il jugera opportunes, soit de sa propre initiative, soit en réponse à une demande d'éclaircissement d'un soumissionnaire, modifier les documents du dossier de soumission au moyen d'une

communication.

Toute modification fera l'objet de publication sur plateforme de la PICD et s'imposera obligatoirement à tous les soumissionnaires. SOLIDARIDAD peut, à sa convenance, reporter la date limite de dépôt des propositions.

e. Durée des projets

La durée des projets soumis au financement est de 3 à 4 mois.

f. Couverture géographique des projets

Les actions du projet soumis à financement doivent être mises en œuvre sur le territoire des 13 délégations régionales du Conseil Café Cacao.

g. Niveau de financement et de cofinancement des projets

Le coût des projets soumis devra être compris entre 1,000 et 5,000 Euro.

h. Critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les projets soumis devront respecter cumulativement les critères suivants :

- Répondre à une problématique de la filière cacao ;
- Être dans le champ couvert par les thématiques de l'appel à projets ;
- Soumettre un dossier complet ;
- Respecter le cadre de financement :
- Conformité du montant de financement sollicité.
- Respecter la durée de mise en œuvre du projet ;
- Désigner un chef de file dans le cas d'une co-demande ;
- Identifier les membres de l'équipe pour exécuter le projet.

i. Modalités de soumission

Les demandes complètes conformes aux formulaires de soumission doivent être soumises par courrier électronique avec la mention « **Financement de micro-initiatives pour développer les meilleures pratiques de gouvernance et de participation dans les OPA** ».

j. Lieu et date limite de soumission

Les offres doivent parvenir tard le **22 Février 2025 à 17h00 (GMT)** à l'adresse suivante : solidaridad.ci@solidaridadnetwork.org, en copiant : zacharie.thonon@solidaridadnetwork.org ; et daouda.dosso@solidaridadnetwork.org

k. Etapes, méthodes d'évaluation et de sélection des projets

Les demandes seront examinées et évaluées par SWA, qui mettra en place à cet effet, un Comité de Sélection. Toutes les demandes seront évaluées selon les étapes et critères décrits ci-après.

i. Ouverture et vérification administrative des demandes

L'ouverture des offres se fait en séance publique par le Comité de Sélection. A ce stade le CS procède à l'ouverture et à la vérification administrative, à la conformité et à la recevabilité des dossiers :

- Respect de la date limite de dépôt. A défaut, la demande sera automatiquement rejetée ;
- Dépôt de dossier complet comprenant la version électronique complète et conforme des

formulaire de soumission intégralement remplis.

ii. Evaluation des soumissions

Les dossiers conformes et recevables des projets seront analysés conformément aux critères figurant dans la grille de notation figurant en annexe.

Un projet est éligible s'il obtient une note technique et financière supérieure ou égale à 70 points sur 100.

iii. Validation de l'analyse des projets par le Comité de Sélection

Sur la base du rapport d'analyse des projets par les CS analyseront la transversalité et la complémentarité des projets retenus (par thématique et par ordre de mérite). Le rapport du CS sera soumis à la validation de ses membres.

iv. Approbation et sélection définitive des projets par le Comité de Sélection

Sur la base du rapport de synthèse le CS adopte les projets à financer par le Fonds pour l'Appel à Projets concerné.

v. Notification de la décision

Les soumissionnaires seront avisés par écrit de la décision prise au sujet de leur demande et en cas de rejet, des raisons de cette décision négative. Pour le présent appel à projets, la notification sera publiée **au plus tard le 21 Mars 2025**.

I. Négociations

Les dossiers retenus font l'objet de négociation entre les chefs de file porteur du projet et SWA, en vue de parvenir à un accord sur tous les points et de signer un contrat.

Les négociations comportent une discussion de la proposition technique, de la méthodologie proposée (plan de travail), les aspects logistiques et les conditions d'établissement des rapports, le plan de travail qui ont été convenus sont ensuite intégrés à la description des services, et font partie du contrat.

Les négociations financières visent notamment à préciser (le cas échéant) les obligations fiscales du soumissionnaire en Côte d'Ivoire, et la manière dont elles sont prises en compte dans le contrat ; elles intègrent aussi les modifications techniques convenues au coût des services.

m. Attribution du contrat

À la suite de la décision d'attribution du financement, les bénéficiaires se verront proposer un contrat proposé par SWA.

IV. Contenu du dossier de soumission (note d'instruction)

Les éléments constitutifs de la proposition sont regroupés en trois parties :

- Informations générales (identification du projet et des soumissionnaires) ;
- Offre technique (formulation du projet) ;
- Offre financière (moyens nécessaires).

Ces trois parties doivent obligatoirement être remplies (conformément au formulaire de soumission, car elles constituent la proposition. Toute partie non remplie rendra la proposition non éligible.

La proposition devra être rédigée en respectant la police, la taille et l'interligne suivantes : Police « Arial » ; Taille « 11 » et Interligne « 1 ».

a. Informations générales

Cette partie comporte :

i. Fiche d'identification du projet (Fiche 1 : 1 page)

Cette fiche permet d'afficher en une page, les composantes essentielles du projet, à savoir : le titre (sur une ligne au maximum et libellé de façon à refléter clairement les objectifs du projet), la thématique dans laquelle s'inscrit le projet, les groupes d'acteurs concernés, le nombre estimé de bénéficiaires, le nom du coordonnateur, le coût, la durée et un résumé du contenu du projet (le résumé doit être le plus concis possible et rester dans la limite des 300 mots).

ii. Fiche d'identification des différents participants (Fiche 2)

Elle comporte : le nom, la nature et l'adresse, le nom et la qualification du responsable de l'organisation, le budget global annuel géré par l'institution (subventions, conventions, projets, ressources propres issues de la vente des produits et des prestations de services, etc.) ainsi qu'un organigramme de la structure.

iii. Fiche d'identification du coordonnateur du projet (Fiche 3 : 1 à 2 pages)

Elle donne, de la manière la plus détaillée possible, toutes les informations permettant d'apprécier la capacité du coordonnateur à jouer son rôle central dans le projet et comporte les parties suivantes :

- Identité de l'intéressé (titre, nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, institution, adresse, téléphone, fax, adresse électronique) ;
- Pourcentage de temps consacré à la vulgarisation, à la production, à l'enseignement, à l'administration et autres occupations (à préciser) **et temps à consacrer au projet** ;
- Parcours et expérience professionnelle en commençant par la position et les expériences les plus récentes. Les activités menées en partenariat doivent apparaître avec les noms des institutions partenaires ; celles relatives au thème ou au sujet de la proposition doivent être mentionnées, qu'elles soient achevées ou en cours ;
- Formation et qualifications ;

iv. Fiche d'identification du personnel associé au projet (Fiche 4 : 1 page)

Les informations contenues dans cette fiche sont moins détaillées que celles du coordonnateur et ne portent que sur l'identité et les qualifications du personnel associé ainsi que leur temps d'intervention dans le projet.

b. Offre technique

Le contenu scientifique et technique de la proposition doit être présenté selon la structure suivante :

i. Contexte (1 page)

Le contexte mettra en évidence, les travaux antérieurs réalisés dans le domaine visé, le lien avec les activités prévues dans le projet dans le souci d'éviter le double emploi. Le contexte devra, dans le cas échéant, également montrer les expériences réussies.

ii. Problématique (1 page)

La problématique, en mettant clairement en évidence la nature de la contrainte à lever ou de l'opportunité à saisir, doit montrer comment ce projet répond à la demande des bénéficiaires ou pourra améliorer les pratiques actuelles.

iii. Objectifs (1 page)

Dans cette partie déterminante du projet, on doit formuler avec précision les objectifs de développement qui sont un objectif global et des objectifs spécifiques découlant des contraintes ayant motivé la demande.

iv. Résultats attendus (1 page)

Les résultats attendus doivent être logiquement en rapport avec les objectifs spécifiques. Ils sont formulés en termes de technologies à diffuser, de valeurs ajoutées à apporter, de nombres de bénéficiaires potentiels, etc.

v. Bénéficiaires (1 page maximum)

Énumérer tous les bénéficiaires (groupes cibles et bénéficiaires finaux) des résultats et préciser dans quelle mesure ces résultats peuvent leur être bénéfiques.

Les « groupes cibles » sont les groupes/entités qui bénéficieront directement de l'action conformément à l'objectif visé par cette dernière.

Les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui tireront un profit à long terme de l'action au niveau de la société ou du secteur au sens large.

vi. Méthodologie et description des activités du projet (1 page maximum)

Les activités doivent permettre d'atteindre un résultat donné. Elles sont donc décrites avec le plus de précisions possibles et en liaison directe avec les résultats attendus. Il s'agit des activités à mettre en œuvre et les accompagnements nécessaires permettant d'assurer la diffusion effective de l'innovation proposée.

Les activités regroupées en composantes cohérentes sont présentées suivant une méthodologie rationnellement structurée, et décrite avec clarté.

vii. Partenariats (éventuellement) (1 page + un tableau expliquant les relations entre les partenaires)

Le document doit être assez explicite sur les types de partenariats pertinents et nécessaires pour la réalisation des objectifs.

Dans cette partie la complémentarité et la subsidiarité entre les différents partenaires, les rôles

et les modalités de coopération entre eux doivent être clairement présentées.

viii. Impacts du projet (1 page)

Les impacts économiques, environnementaux et sociaux majeurs, positifs et négatifs devront être décrits. Dans le cas des impacts négatifs, des mesures d'élimination et d'atténuation devront être proposées.

ix. Chronogramme des activités (1 page)

Le chronogramme doit être présenté de manière à avoir une planification rigoureuse des activités par mois ou par trimestre sur toute la période que couvre le projet.

x. Diffusion et valorisation des résultats (1 page)

La stratégie de diffusion et de valorisation des résultats doit être présentée de façon concrète et réaliste, en faisant ressortir clairement pour chaque activité listée, la façon dont les cibles du projet pourront bénéficier des résultats de l'innovation.

xi. Cadre logique (1 page)

Le cadre logique est formulé sous forme d'un tableau synoptique présentant les indicateurs objectivement vérifiables d'atteinte des résultats, de même que les sources de vérification.

c. Offre financière

i. Moyens nécessaires au projet

La description des moyens nécessaires à la réalisation du projet facilitera l'élaboration du budget. Il s'agit des moyens :

- Financiers (valorisations des moyens et activités à mener).

ii. Moyens déjà disponibles

La disponibilité de certains de ces moyens conditionne l'octroi du fonds. C'est pourquoi il est nécessaire de les répertorier. Ces moyens peuvent constituer, logiquement la contrepartie fournie par ces institutions et consistent notamment en personnel et équipement utilisables par le projet.

iii. Budget

Le budget fera apparaître le coût total du projet, la demande au Fonds et la contrepartie fournie, la description détaillée des lignes du budget et la répartition par période (mois, trimestre).

Le budget global réparti par composante sera rempli en indiquant pour chaque rubrique, l'unité de mesure, le coût unitaire, la quantité et le coût total. La colonne justification pourrait être utilisée pour donner des explications nécessaires à la compréhension de la rubrique.

iv. Dépenses non éligibles

Les dépenses et frais généraux ne se rapportant pas à l'objet direct du projet ne peuvent pas être pris en charge. Il s'agit notamment des :

- **Achats de véhicules, de terrains et de bâtiments ;**
- **Immobilisations financières ;**

- **Frais de publicité et les frais financiers ;**
- **Frais de réparation de véhicules ;**
- **Assurances ;**
- **Mobiliers de bureau ;**
- **Équipements informatiques**
- **Loyers et charges locatives ;**
- **Menus achats alimentaires (frais de supermarché)**
- **Frais de parking, les tickets de bus ;**
- **Frais et charges d'usages courants non liés au projet.**
- **Salaires et primes**

v. Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles au projet doivent correspondre aux dépenses réelles et doivent être impérativement liées à la réalisation des activités du projet, à l'exclusion de toute marge bénéficiaire. Ces dépenses devront être réalisées entre les dates de démarrage et de fin du projet, fixées par le contrat.

La réalité des dépenses doit être prouvée à tout moment. Il appartient aux porteurs de projets de conserver toutes les pièces justificatives des dépenses engagées et de les communiquer à SWA.

vi. Plan de décaissement des fonds alloués

Le plan de décaissement pour les OPA sélectionnées précisera le montant à débloquer au démarrage, périodiquement et/ou à la fin du projet.

V. ANNEXES

- [Formulaires de soumission](#)